



Marseille, le 21 novembre 2021

Objet : réponse « invitation – conférence sociale »

Monsieur le Président,

Vous conviez par un mail en date du mardi 16 novembre, individuellement les élus du personnel du Comité technique à ce que vous appelez « Une conférence sociale » pour le mardi 23 novembre. Nous passerons sur les délais qui ne sont que le reflet de ce qui se pratique dans cette collectivité.

La CGT tient tout d'abord à rappeler qu'une conférence sociale est un temps de réunions des organisations syndicales sur des thèmes pré-établis et non pas une convocation des élus du personnel par l'employeur. En invitant les élus, de façon individuelle, vous niez de fait les organisations syndicales, leurs modes de fonctionnement. La CGT n'est pas un conglomérat d'élus mais un syndicat. La CGT décide elle-même qui porte sa parole, qui la représente. Elle ne laisse pas son employeur le faire à sa place.

Sur la forme donc, nous ne nous prêterons pas à cette manière de faire.

Ensuite, le contexte dans lequel vous nous « invitez » est fort peu propice à un temps d'échange dans des salons feutrés autour d'un café.

La CGT ne viendra pas partager une vision où syndicat et employeur gèreraient la pénurie que vous avez délibérément créée et amender à la marge les projets de régression sociale que vous avez pour les agents. Il est grand temps que la collectivité assume ses choix budgétaires et assume ses choix en matière de RH sans se cacher derrière un simulacre de concertation.

Comment pouvez-vous envisager qu'une organisation digne de ce nom, dans le contexte tendu de la collectivité puisse se faire duper par une soi-disant discussion bienveillante ? Comment peut-on croire qu'alors que le manque de personnel est toujours aussi criant conduisant à une dégradation de nos conditions de travail et donc du service public dont nous sommes les bâtisseurs et les acteurs, nous viendrions mener une discussion de marchands de tapis sur des sujets annexes ?

Aujourd'hui dans notre collectivité, nous en sommes rendus à un point où la pression est mise sur les femmes enceintes pour que leur congé maternité ne soit pas trop long, pour que leur heure de travail en moins de droit ne soit pas prise.

Où la surcharge de tâches et la non-compensation des mi-temps thérapeutiques ou la non prise en compte des spécificités des agents en situation de handicap créent une tension supplémentaire.

Où certains de nos établissements scolaires fonctionnent avec moitié moins de personnels que nécessaire, que certains par exemple en restauration scolaire utilisent de la vaisselle jetable car il n'y a plus assez de personnels en plonge.

Où un déménagement est prévu avec un entassement d'agents car la variable d'ajustement est toujours les conditions de travail des agents.

Où quand on réorganise, les missions de service public et la réponse aux besoins de la population ne sont pas les guides, mais bien les restructurations, les audits et questionnaires humiliants pour en conclure par l'insulte faite aux agents et à leur déroulé de carrière : devoir repostuler sur son propre poste.

Où nous avons comme mission, en tant que fonctionnaire, de privatiser à l'extérieur.

Où nous voyons l'argent public être dilapidé pour bien d'autres motifs que de garantir à nos concitoyens des biens communs.

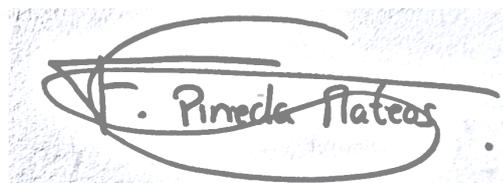
Or, les agents ne subissent pas, comme ils le démontrent par les nombreuses grèves dans la collectivité, ne vous en déplaise, lors de votre précédent mandat comme lors de cette rentrée scolaire.

Au nom d'une pseudo modernité toujours mise en avant, les politiques menées dans la collectivité sont passées et rétrogrades. D'un coup d'ardoise magique on tenterait de faire oublier que la polyvalence, le travail à la tâche, l'obéissance permanente, le flicage à toutes les échelles sont des méthodes de travail dignes de la fin du XIXème siècle.

Pour finir, nous trouvons par ailleurs assez cocasse que vous choisissiez de réunir les élus d'une instance pendant que vous préparez la remise en cause du droit de vote à l'urne dans notre collectivité pour les futures élections s'en tenir compte des positions de la représentation syndicale autour d'une discussion avec cette seule option présentée par l'administration, privant ainsi les plus éloignés de l'outil informatique du droit élémentaire de celui de se prononcer à une élection. Il est sûr qu'après les avoir privés du droit élémentaire à recevoir l'information syndicale en retirant aux organisations la liste de diffusion aux agents, c'est une deuxième étape dans le déni de démocratie.

La CGT ne se prêtera pas à des mascarades visant juste à ce que notre employeur puisse parader dans une assemblée triée par ses soins.

Pour le syndicat CGT des personnels de la Région PACA

A handwritten signature in black ink that reads "Paco Pineda Mateos". The signature is written in a cursive style and is enclosed within a hand-drawn oval border.

Paco PINEDA MATEOS, secrétaire général